

Séance du 18 mai 2015

Discours de réception du frère Rémy BERGERET, dominicain

Eloge de Françoise MOURGUE-MOLINES

Par une heureuse coïncidence, vous aurez remarqué que cet éloge intervient vingt-trois ans jour pour jour après la réception de Françoise Mourgue-Molines à l'Académie ; je pense que cette coïncidence est tout à fait providentielle...

Vous me permettez, avant de débiter l'éloge de Françoise Mourgue-Molines, d'évoquer la mémoire de mon père, décédé en 2003 : Jacques Bergeret séjourna à Montpellier en 1941-43, à quelques mètres d'ici, lors de l'exil de l'Institut agronomique : je pense à lui chaque fois que je passe devant la Station œnologique ; il aurait été fier, heureux d'être avec nous, ce soir.

Je développerai l'éloge en trois étapes : 1°) le parcours universitaire et professionnel, 2°) une retraite active avec sa participation à la vie de l'Académie, 3°) enfin, sa personnalité attachante et rayonnante, formée dans une mémoire familiale.

En m'exprimant devant vous, je suis bien conscient du paradoxe et de l'humour de la situation : un papiste faisant l'éloge d'une parpaillote... En fait, un événement de portée œcuménique ! Par ailleurs, c'est Mgr Carré qui devrait être à ma place ce soir, mais ses obligations à la Conférence des évêques le rendaient peu disponible pour une participation régulière aux séances de l'Académie. En outre, pour l'anecdote, je retiens le mode de recrutement pratiqué par M^e Bedel de Buzareingues, pour obtenir ma présence en cette noble assemblée : "une ardente conspiration". Ayant vite compris de quoi il retournait, je ne pouvais que répondre par l'affirmative. Cela étant, "participer à l'acquisition de savoirs et à la diffusion de la culture" (cf. Alain Sans, discours de fin de mandat de présidence) convenait assez bien à un frère prêcheur.

J'ai rencontré à deux reprises la sœur de Françoise Mourgue-Molines, Michèle Leenhardt et des membres de sa famille, ainsi que Christiane Imbert, qui lui a succédé à la direction des publications. Leurs témoignages ont été précieux : qu'elles en soient vivement remerciées.

I – Son parcours universitaire et professionnel

Je reprendrai pour l'essentiel -afin de ne pas faire doublet- quelques éléments de l'éloge fait à l'occasion de sa réception en 1992 par Roger Bécriaux. Rappelons simplement que les Mourgue étaient originaires de Marsillargues, les Molines cévenols des environs de Meyrueis (Lozère camisarde), famille qui a connu trois générations de pasteurs. Le père de Françoise, Edouard, professeur à la Faculté de Médecine, fut adjoint au maire de Montpellier, François Delmas ; sa mère, Stella Cesarea, était brésilienne. Trois membres de sa famille ont fait partie de l'Académie, c'est dire qu'elle y était comme attendue.

Née à Montpellier le 20 juillet 1926, Françoise Mourgue-Molines accomplit sur place ses études secondaires et supérieures. Au Lycée Clemenceau, elle reçoit des cours de dessin et aussi de couture (!). En classe de seconde, elle a son premier contact avec la Bibliothèque municipale, dont le conservateur apparaissait comme un être "inaccessible dans son savoir et austère dans sa fonction". Son professeur d'histoire l'envoyait avec ses amies de classe à la Bibliothèque puiser la documentation nécessaire à des exposés sur les grands mouvements qui agitaient alors l'Europe .

Françoise Mourgue-Molines s'inscrit ensuite à la Faculté de Droit où elle obtient la licence en Droit(1947), les diplômes d'Etudes supérieures en Droit public et en Economie politique(1948), le Doctorat en Droit(1952). Puis elle entre à l'Ecole nationale supérieure des bibliothécaires et obtient le Diplôme supérieur de Bibliothécaire(1955). Sa première affectation a pour objet le reclassement de la bibliothèque de l'Ecole française d'Extrême Orient à Paris. Puis elle passe au service d'acquisitions de la Bibliothèque universitaire de Caen. En 1956, intégrée au CNRS, elle participe à la création du Centre français de droit comparé : elle y prend la direction de la bibliothèque, durant cinq ans.

En 1961, reçue au concours des Conservateurs fonctionnaires d'État, elle est nommée à la Bibliothèque municipale de Montpellier, qu'elle va diriger pendant trente ans. Une grande continuité pour un beau parcours professionnel, lié à une solide compétence ; sa formation en Droit l'a préparée à des tâches d'organisation et de gestion, mais le Droit n'était pas sa passion. Je vous dirai plus loin, dans la deuxième étape quelle fut sa véritable passion. Durant cette longue période, elle a habité avec ses parents à la "Mourilette", un surnom donné par sa sœur Marie à la maison du 1 rue Pasteur. Après la vente de cette maison, elle achète un appartement dans le quartier de la Voie Domitienne : elle y accueille sa mère.

Dans le cadre de sa charge, Françoise Mourgue-Molines organise des expositions, en particulier "Vingt ans de bibliophilie dans la collection Frédéric Sabatier d'Espéran" : cette exposition fut un grand moment pour elle. Je crois savoir qu'à l'époque, elle a un bureau dans l'hôtel de Cabrières, à cent cinquante mètres environ du couvent où je réside. Quant à la charge de bibliothécaire, elle requiert en vérité un authentique intérêt pour les hommes qui écrivent des livres et pour les hommes dont il est question dans les livres : elle le dit avec plus d'élégance que moi quand elle parle "des livres qui ont une histoire" ou encore "le livre, depuis des siècles, est le compagnon le plus fidèle au monde".

Il y a bien sûr, la conservation en elle-même : grâce à elle, les livres anciens, précieux et rares ont été rassemblés dans une réserve spéciale, les Fonds patrimoniaux. Ainsi, la Bibliothèque renferme un fonds ancien de 100 000 livres, 466 manuscrits, 13 000 estampes et un fonds moderne de 500 000 ouvrages. Sous sa direction, cet exceptionnel instrument de travail et de culture n'est pas resté figé : il s'est démocratisé, devenant accessible au plus grand nombre. Teihard de Chardin notait à ce propos que "la recherche, hier occupation de luxe, est en passe de devenir une fonction primaire et même principale de l'humanité".

Elue à l'Académie en 1991, succédant à M. Gaston Vidal au fauteuil n° VII de la section des Lettres, elle est alors chargée des publications de l'Académie, dont elle s'occupe jusque peu avant sa mort, survenue en 2013. De cet engagement professionnel dans le service des Bibliothèques, il y aurait de nombreuses leçons à retenir, qui dépassent largement l'aspect technique de la conservation. Je pense ici à des questions qu'elle a du se poser et à un film qui illustre bien ces questions.

Quand François Truffaut réalise “Fahrenheit 451” (la température de la flamme d’un feu de papier) en 1966, nous sommes loin de Gutenberg, mais plus proche de la fiction de Ray Bradbury. Les microfilms sont en usage, mais nous ne sommes pas encore à l’heure du numérique... Certaines images du film rappellent des autodafés de l’Histoire récente ou lointaine ; quant au moyen pour éteindre un incendie, l’eau, il se révèle aussi dangereux pour le papier que le feu lui-même. J’imagine que Françoise Mourgue-Molines a peut-être, sans doute vu le film. Devant un tel anéantissement, toujours possible, toujours actuel, comment alors ne pas s’interroger dans le cadre d’une réflexion critique sur son propre métier : les bibliothèques en général ont-elles encore un avenir, sont-elles de quelque utilité, de quelque pertinence dans nos sociétés modernes, à l’heure où les jeunes lisent les journaux en ligne et se promènent plus volontiers sur la toile et les réseaux sociaux ? Jean-Jacques Rousseau avait eu, en son temps, une position provocatrice à ce sujet : il fallait détruire les bibliothèques, “sièges de nos vices et les alimentant(!)”.

Mais revenons à “Fahrenheit 451” ! Vous connaissez la réaction des gens à l’anéantissement par le feu de bibliothèques entières. Chacun apprend par cœur un livre au point même de s’identifier à lui. Car l’enjeu est bien là : la mémoire d’une culture, d’une civilisation qui s’en va en fumée. Mais j’irai plus loin dans la réflexion en trois arguments.

1°) Les fonds anciens ne peuvent être mis en ligne, trop difficiles à scanner et les supports matériels, souvent centenaires ont en eux-mêmes une valeur inestimable. Cela relève de la conservation du Patrimoine, de l’équivalent d’un classement Monuments Historiques ou Unesco.

2°) Le rapport physique, manuel au livre, à la revue que l’on aime feuilleter. Pour moi, c’est incomparable, ainsi que l’accès gratuit à la culture. Et je ne pense pas être le seul quand je vois vieux et jeunes assidus au Grand Hall de la médiathèque centrale, toute proche d’ailleurs de l’ancienne Bibliothèque municipale. C’est un sujet sur lequel nous aurions sûrement échangé, communiqué avec Françoise Mourgue-Molines.

3/ Les religieux un peu intellectuels, vous le savez, aiment les bibliothèques, et les Jésuites, en particulier : je pense ici à l’immense Bibliothèque de Chantilly (600 000 vol.), transférée à Lyon à une collectivité publique, afin qu’elle y soit bien entretenue. Ainsi la survie d’une bibliothèque justifie que l’on s’en sépare : un vrai sacrifice !

En conclusion de cette première étape, on peut affirmer que Françoise Mourgue-Molines a été une bibliothécaire compétente et efficace. Elle aurait pu prétendre à une carrière plus brillante encore, mais elle est revenue à Montpellier pour s’occuper de ses parents : le service familial a primé ; ce fut son choix et ses deux sœurs ainsi que son frère lui en ont été reconnaissants. Notons que ce célibat en service familial est plus courant qu’on ne l’imagine, en particulier pour cette génération-là.

Elle est décédée au terme d’une éprouvante maladie le 28 août 2013, encore un clin d’œil : le jour où les catholiques fêtent Augustin d’Hippone ; or Luther était moine Augustin avant d’engager la Réforme et, pour ma part, j’habite un ancien couvent d’Augustins... Elle est inhumée au Cimetière protestant, au sein d’un véritable carré familial auprès de ses parents, entre le monument Bazille et une sépulture Leenhardt ; je me suis recueilli sur sa tombe le 2 avril dernier : le devoir de mémoire, toujours !

II – Une retraite active : sa participation à la vie de l'Académie

C'est durant cette période, pour moi, qu'elle se révèle historienne. Outre sa charge des publications, qu'elle assure de 1991 jusqu'en 2012, Françoise Mourgue-Molines va donner plusieurs conférences dans le cadre des séances habituelles du lundi. Ces communications méritent d'être mentionnées, car elles éclairent singulièrement sa riche personnalité. J'en ai retenu quatre, auxquelles j'ai ajouté une étude antérieure, datant de 1969.

A) "Le livre illustré moderne à travers deux donations récentes" : cette étude a un statut à part, car elle fut rédigée en 1969, donc avant son élection à l'Académie ; pour autant, elle relève du genre littéraire de la monographie.

Au-delà des deux donations Solvay(1969) et Sabatier d'Espeyran(1966), qui peuvent apparaître comme deux sujets assez spécialisés et très techniques, je voudrais souligner deux éléments :

- en 1969, on ne parle pas encore de mécénat d'entreprise et pourtant, dans les deux donations citées, il s'agit bien de cela. Deux entreprises, l'une dans la chimie, l'autre dans le commerce, font donation de deux collections artistiques à des collectivités publiques. Pour l'époque, c'est tout à fait remarquable et laisse augurer d'autres initiatives futures ;
- le thème commun à ces deux donations, c'est le livre illustré moderne. Nous découvrons là un centre d'intérêt original de Françoise Mourgue-Molines, qui ne se limite pas à la gestion classique d'une bibliothèque municipale, mais sait mettre en lumière certaines évolutions notables dans le monde de l'édition. Or ce nouveau livre illustré met en valeur des artistes majeurs : Derain, Toulouse-Lautrec, Bonnard, Rodin, Dufy, Picasso, M. Denis, Maillol, Rouault, S. Dali, Lurçat, Mannessier, Buffet, N. de Staël, G. Richier, Chagall, Braque, etc. et cette liste n'est pas exhaustive : je n'ai retenu que ceux que ma faible culture a reconnus.

A noter que l'intégration de la collection Sabatier d'Espeyran à la Bibliothèque municipale fut la grande œuvre de Françoise Mourgue-Molines, elle l'a dit elle-même et un ami bibliothécaire me le confirmait récemment : elle y consacra une attention et une énergie considérables, ainsi que beaucoup de diplomatie.

Ce rapide examen nous permet de noter la sensibilité de Françoise Mourgue-Molines au beau : elle a un goût sûr et cela éclaire son métier de bibliothécaire et son approche de l'Histoire, aussi.

B) La séance du 3/10/1994 porte sur Alexandre Westphal, protestant, un des (re)fondateurs de l'Académie. A première vue, à la lecture du répertoire des académiciens, son nom paraît méconnu, mais pas inconnu pour elle, car elle en a entendu parler par sa famille; en outre, elle a une bonne raison de s'y intéresser car il l'a précédée comme directeur des publications(à l'époque trésorier du bulletin de l'Académie). Né le 4/11/1801 à Hambourg, A. Westphal, dont le père avait créé un commerce d'eau-de-vie à Montpellier (à cause de la proximité de Beaucaire, port sur le Rhône) débarque dans cette ville en septembre 1829 et s'y intègre fort bien : sept mois après son arrivée, il épouse Louise Castelnau-Bazille, jeune fille de la bonne bourgeoisie de la ville. Il parle non seulement allemand et français, mais anglais et espagnol et aussi occitan. Il fait partie de la section Sciences en 1847 à la refondation de l'Académie. Il meurt en 1867, en laissant une collection unique de reptiles, conservée à l'Ecole d'Agronomie.

C) La séance du 10/5/1999 est consacrée à une souveraine peu connue : Amelia, impératrice du Brésil (1812-1873).

Elle est née le 31/7/1812 au palais royal de Milan car son père n'est autre que le vice-roi d'Italie, Eugène de Beauharnais ! Elle se retrouve au pouvoir au Brésil avec une vision du gouvernement assez précise, la libération des esclaves entre autres; c'est sa fille Isabelle qui la réalisera par la "Loi dorée" (1888). Il faut se rappeler ici que l'Amérique latine à cette époque est alors un terrain de propagation des idéaux de la Révolution française, avec des figures comme Auguste Comte et Benjamin Constant. Cette aventure impériale franco-brésilienne s'achèvera en 1922.

Au-delà de l'anecdote, une question surgit : pourquoi cet intérêt envers le Brésil chez Françoise Mourgue-Molines ? Quand elle travaillait au Centre français de Droit comparé, rue St Guillaume à Paris, elle était voisine de l'Institut des Hautes études de l'Amérique Latine. Elle y a rencontré une assistante brésilienne qui parlait de Sao Paolo ; à cette occasion dit-elle, "j'ai découvert une famille hors du commun, les Prado". Elle consacre ailleurs une étude à cette famille qui fut en relation avec sa propre famille.

D) Séance du 13/11/2000 : "Le chancelier Max de Bade, le dévouement incompris". Né en 1867, quatre ans avant le III^{ème} Reich, mort en 1929, quatre ans avant le III^{ème} Reich. A travers cette étude, Françoise Mourgue-Molines a pris le parti d'exhumer un illustre inconnu, pour moi tout du moins. J'avais entendu parler de la famille de Bade, à l'époque de Napoléon et du Grand-Duché. Mais, de Max de Bade, chancelier, chargé de la capitulation allemande en 1918 : rien. En fait, Françoise Mourgue-Molines s'intéresse là à une période-clé de l'Histoire européenne : si le personnage avait vécu plus longtemps, la tournure des événements aurait peut-être été différente. On perçoit en outre son attachement à ses parentés allemandes (Leenhardt). Ce métissage culturel lui confère et vous confère, chère famille, un profil universaliste, pour ne pas dire universel, dans la grande diversité de l'Humain.

E) La séance du 12/12/2005 est consacrée à la société Du Pont de Nemours : cette fois, Françoise Mourgue-Molines investit sa curiosité intellectuelle dans l'histoire d'une grande entreprise, industrielle et internationale, mais n'oublions pas que tout est objet d'intérêt pour elle. Cette société, qui a deux cents ans d'âge, est sans doute le plus bel exemple de progrès économique à la naissance du capitalisme, suite à l'exil des protestants hors de France, à la fin du XVII^e siècle (1685).

Mais sa curiosité a été étayée par trois faits :

- en 1946, à une Conférence mondiale du scoutisme, à laquelle elle participe c'est la découverte du bas nylon, fabriqué par une entreprise américaine fondée par un français au début du XVIII^e siècle..., un certain Du Pont de Nemours ;
- en 2001, un petit-neveu, Sup de Co, est embauché au service comptable de Du Pont de Nemours-Espagne ;
- en juillet 2005, le livre d'Olivier Poivre d'Arvor, "Victor ou l'Amérique" raconte l'installation de Du Pont de Nemours.

Pour résumer l'histoire de cette entreprise, c'est un modèle typique du savoir-faire français dans le Nouveau Monde ; pour autant, Françoise Mourgue-Molines n'en tire aucun chauvinisme et n'en fait pas l'apologie... Elle relit cette histoire comme une valorisation du facteur travail, la ténacité dans l'adversité, le courage et la volonté tout simplement. Ainsi, ce centre d'intérêt – très spécifique pour elle – emprunte les voies du hasard et des rencontres fortuites, inattendues.

Au début de cette deuxième étape, j'ai osé qualifier Françoise Mourgue-Molines d'historienne. Certains m'objecteront : "elle n'est ni agrégée ni docteur en histoire..." et alors ? Le Droit et l'Economie politique n'intègrent-ils pas, que je sache, des disciplines, des sciences historiques ? D'autres questionneront (en allemand) : "Historie oder Geschichte ?" Il faut reconnaître que nous avons été habitués au fil de notre scolarité à une histoire des Grands hommes, des rois principalement : Charlemagne, Louis XIV, Napoléon... des gens qui ont gagné souvent, pas des perdants. Et puis, à la suite d'un siècle continu de révolutions (de 1789 à 1870), une nouvelle approche a vu le jour avec l'Ecole des Annales. Il s'agit alors de faire une analyse des courants sociaux, une histoire des peuples, des tout-petits qui eux aussi, font l'Histoire, à leur manière.

C'est dans cette perspective que je relie les cinq études comprenant ces portraits singuliers. Françoise Mourgue-Molines s'y est intéressée à cause de sa famille ou tout à fait par hasard. A partir d'un fait, elle resitue le contexte et nous livre une page d'histoire : son objectivité est totale, elle est allée travailler aux sources ; en même temps, elle opère une relecture d'événements à distance et les interprète. En cela, elle a fait un authentique travail d'historienne.

D'aucuns relèveront : certes, mais quel rapport entre les deux activités, bibliothécaire et historienne ? Dans les deux cas, il y a pour elle l'exigence d'un devoir de mémoire, capital pour nos sociétés contemporaines, comme pour les anciennes d'ailleurs. Si Françoise Mourgue-Molines comme bibliothécaire a la passion des livres, c'est bien en tant que supports, vecteurs du devoir de mémoire vis-à-vis de personnes précises et de leurs histoires : voilà sa véritable passion ! Ce devoir de mémoire n'est pas l'apanage du monde politique ni de l'Église, il s'applique au vaste domaine de la culture ; il ne s'identifie pas à un conservatisme passéiste, au contraire : il tire des leçons de sagesse du passé pour construire l'avenir, le futur, en évitant de refaire certaines erreurs.

III – Une personnalité, attachante et rayonnante

Après un parcours universitaire complet et diversifié, une vie professionnelle très riche comme bibliothécaire, nous avons découvert une authentique historienne dans sa participation à la vie de l'Académie. Entre ses études initiales et ses deux activités principales, il y a, pour moi, une profonde continuité qui marque sa personnalité. Pour mieux en saisir les contours et les traits, je me permettrai ici un bref retour en arrière sur ce qu'elle a vécu, jeune adolescente, durant la seconde guerre mondiale.

Elle avait alors treize ans et on la surnommait déjà "Faf". L'été 1939, la famille est en vacances en Suisse, près de Vevey, quand la guerre éclate. Les suisses craignent – déjà – la fermeture des frontières, qui empêcherait les français de rentrer chez eux. Par la suite, Françoise Mourgue-Molines sera, comme d'autres, marquée par certains événements liés à l'occupation allemande. En février 1944, les facultés sont fermées ; sa sœur Marie et elle sont étudiantes en Droit. Elle a du temps libre pour la lecture et dévore toute une littérature qui sommeille au grenier. Ainsi, le contexte de la guerre ne la contraint pas à l'immobilisme ; elle manifeste dès ce moment-là une belle curiosité intellectuelle : elle met à profit cette relative inaction pour lire, car le monde des bibliothèques – petites et grandes – l'attire et la fascine.

Et c'est vrai qu'il y a une ambiance à la fois merveilleuse et mystérieuse dans les bibliothèques avec leurs odeurs de papier et parfois de...poussière. Moi-même, tout bon 'matheux' et peu littéraire que je suis à l'origine, y demeure sensible.

Autre réalité que nous partageons tous les deux, Françoise Mourgue-Molines et moi, cela vous étonnera si j'en parle, c'est le statut de célibataire : tout à fait assumé j'imagine pour elle, choisi aussi dans mon cas. Encore qu'elle aurait pu se marier, mais elle a tenu à servir ses parents, nous l'avons vu plus haut. Pourquoi évoquer cet aspect si intime de sa personnalité ? Précisément, je pense que le célibat a coloré son existence de manière positive, parce qu'il lui a donné une liberté en temps, une disponibilité en énergie et aussi une présence à sa famille. J'en veux pour preuve le témoignage de ses neveux et nièces. Pour cette célibataire, ancienne cheftaine de guides et secouriste à la Croix-Rouge, la famille a toujours tenu une place importante dans sa vie : aimant la montagne, elle recevait dans les Alpes ses neveux et nièces, qui gardent d'elle un souvenir à la fois affectueux et enthousiaste ; j'en ai rencontré au moins trois, leur témoignage est véridique ! En bref, et nous aurions pu partager sur ce point, le célibat a des avantages pratiques évidents pour certaines missions, apostolats qui vous amènent à discuter avec des jeunes jusqu'à 1 heure du matin (c'est ici l'ancien aumônier d'étudiants qui parle). Par ailleurs, le célibat transforme la relation à nos familles, car il nous rend finalement très attentifs à leurs besoins, à leurs difficultés aussi.

Au vu de ce que j'ai appris sur elle ces derniers mois, je crois pouvoir affirmer que Françoise Mourgue-Molines a eu une vie totalement donnée à son métier, comme on le dit habituellement des grands serviteurs de l'État. Elle a mené son parcours professionnel sans ambition excessive, mais plutôt dans une grande fidélité à sa ville d'origine, Montpellier, à la Bibliothèque municipale, sa famille.

Elle n'a pas recherché la gloire du monde, la vaine gloire. Sur ce terrain, elle incarne bien la prudence et la sagesse bibliques. Respectueuse des droits de chacun, elle n'a pas profité de son poste, de sa situation pour céder à un prosélytisme facile ; elle s'en est tenue à la vérité de l'Histoire, rien que la vérité, toute la vérité. Si vous regardez la photo d'elle qui est projetée, vous observerez un visage volontaire, à l'image d'une personne qui a des convictions fortes et des objectifs clairs.

En même temps, une grande dame, tolérante, très accueillante et discrète : une personne attentionnée. Sur ce dernier point, je laisse place au témoignage de Clara Domenici, une jeune amie italienne venue en 1978 à la Bibliothèque municipale étudier des notes laissées par Vittorio Alfieri, poète et auteur tragique du XVIII^e siècle. Françoise lui proposa de suite de venir travailler le jeudi matin, moment de fermeture du public. Revenant plus tard en 1979 pour une période plus longue, Clara cherchait une école où placer sa fille, âgée de 5 ans : Françoise trouva l'école Sainte-Odile et demanda l'aide d'une amie, Christiane Imbert, pour le transport de cette enfant ; elle offrit aussi à Clara l'hospitalité dans la belle maison de la rue Pasteur. Ainsi, rendre service était une évidence pour Françoise Mourgue-Molines et faisait partie de sa nature.

Dans les dernières années de sa vie, elle a affronté sa maladie avec naturel, sans angoisse ostentatoire. D'ailleurs, elle ne se plaignait jamais et elle a tenu tête à la maladie, avec détermination et courage.

Oui, elle a manifesté un amour de son métier et des livres, non pour eux-mêmes je le répète encore, mais pour ce qu'ils représentent de fragments de notre histoire humaine. Il y avait vraiment chez elle une forme de respect presque sacré, qui s'applique au devoir de mémoire, c'est sûr.

Chère famille, chers amis, vous avez compris que dès le moment où j'ai plongé dans l'histoire, la vie et l'œuvre de Françoise Mourgue-Molines, j'ai éprouvé une profonde empathie à son égard, de l'admiration et de l'attachement. Mais qu'y avait-il donc de commun entre le papiste que je suis et la parpaillote à qui je succède ? Il serait banal de dire : notre foi chrétienne ; cela est vrai, mais cela ne suffit pas. Chrétiens tous les deux certes, mais viscéralement humanistes et non-prosélytes. A trente ans de distance (1926-1955), je pense que nous nous rejoignons réellement sur cet essentiel-là et c'est pourquoi je suis fier, honoré de lui succéder au VIII^e fauteuil de la section 'Lettres' de l'Académie.

A ne retenir que la première phrase de "l'*In memoriam*" de Me Bedel de Buzareingues, l'affaire est entendue : "attentive, cultivée, consciencieuse, compétente, dévouée, discrète, distinguée, disponible". Françoise Mourgue-Molines a toutes les qualités, les vertus requises pour être canonisée "subito". Mais je ne suis pas sûr qu'elle apprécierait... D'elle, je retiendrai plutôt : "**Une vie au service de la culture**".

Réponse du Bâtonnier BEDEL de BUZAREINGUES

L'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier vit aujourd'hui un événement, **un triple événement**.

Premier événement

Elle reçoit un religieux ; certes, elle a déjà admis dans ses rangs des prêtres, des prélats éminents dont le plus prestigieux fut le Cardinal de Cabrières mais jamais un religieux, alors que la célèbre Académie Française, notre sœur aînée avait accueilli le Père Lacordaire et plus récemment le Père Carré, tous deux en habit de leur Ordre selon la tradition académique pour ne parler que des Frères Dominicains.

Deuxième événement

Ce religieux est aussi un scientifique, ingénieur sorti de l'Ecole des Mines de Nancy. Il aurait pu tout aussi bien être présenté, non par notre section des Lettres mais par la section des Sciences et il aurait pu aussi en tant que défenseur de Galilée et de Copernic être présenté par notre Académie des Sciences au temps où elle réunissait ses astronomes en haut de la Tour de la Babotte pour étudier les étoiles, la lune et le soleil.

Troisième événement

Ce religieux, ce théologien catholique a fait l'éloge de son prédécesseur au VIII^e fauteuil de la Section des Lettres – Françoise Mourgue-Molines – personnalité de l'Eglise Reformée. Magnifique et émouvant éloge auquel je m'associe pleinement – rappelant à nouveau ce que j'avais dit de notre consœur, à l'Hôtel de Lunas, au lendemain même de sa disparition : “attentive, cultivée, consciencieuse, compétente, dévouée, discrète, distinguée, disponible, telle elle a été pendant 23 ans au sein de notre Académie, telle est restera dans notre souvenir”.

Je n'ai rien à y ajouter.

Vous avez fait son éloge dans un esprit confraternel avec une grande hauteur de vue et de façon symbolique puisque, fils spirituel de St Thomas d'Aquin et de St Dominique, vous avez exalté la mémoire d'une protestante authentique, fidèle à l'Eglise Réformée et au souvenir de Calvin.

Mais venons-en, Monsieur (c'est ainsi que je m'adresse protocolairement à vous conformément à l'usage, à la tradition et à l'orthodoxie académique), à la réponse que je vous dois ainsi qu'à notre assemblée.

Vous noterez qu'une robe noire reçoit une robe blanche ; est-ce un clin d'œil, un intersigne de la Providence, un hasard ?

Je ne sais ; à vous de juger.

J'ai laissé ma robe noire au vestiaire avec mes épitoges mais vous êtes là en habit de dominicain.

“J'ai choisi la Justice” avait écrit Albert Camus dans une des ses lettres à un ami allemand. Ce fut mon choix.

Vous avez choisi Dieu mais, me répondrez-vous : “Dieu n’est-il pas la Justice ?” Grand Sujet ! Vaste sujet !

Nous n’en débattons pas aujourd’hui.

D’ascendance mi-rouergate, mi-bourguignonne, vous êtes né, Monsieur, le 30 avril 1955 à Beaune (Côte-d’Or) dans l’enceinte de l’Hôtel Dieu. Vous avez été baptisé en l’abbatiale de Beaune où, il y a peu de temps, j’ai pris la parole devant le cercueil d’un grand vigneron, mon ami le bâtonnier Hubert de Montille. Votre père, fils de vigneron de Gevrey-Chambertin ingénieur agricole, sorti de la célèbre école de Grignan, professeur d’œnologie à la Faculté des Sciences de Dijon, est un authentique bourguignon. Votre mère est née Affre et, dans mon pays d’Aveyron, on dit, à tort ou à raison qu’elle est de la famille de Monseigneur Affre, archevêque de Paris tué sous les barricades en 1848 et qui, avant d’expirer, avait crié, en levant la croix vers les émeutiers “que mon sang soit le dernier versé”.

Quant à moi, je dirai d’une façon irrespectueuse et très cavalière ce qu’on chantait à tue-tête dans votre pays :

“Joyeux enfant de la Bourgogne”.

A cinq ans et demi, vous savez lire et écrire et vous commencez le piano avec ce goût de la musique qui ne vous a jamais quitté.

En 1962, votre famille déménage à Dijon, vous avez 7 ans et le Directeur de l’Ecole Publique du quartier vous accepte en CM1. Deux ans après, vous entrez en classe de 6^{ème} au lycée Montchapet.

Votre scolarité est bonne et le prix d’honneur vous est remis en 1955 par René Cassin – encore un intersigne.

Cet événement vous marque.

En classe de seconde, après le BEPC passé en 1968, vous retrouvez des camarades redoublants qui ont fait trois ans de plus. Vous refaites la seconde pour suivre, la filière C. Vous êtes alors responsable de classe puis l’année suivante, président du Conseil de classe du 2^{ème} cycle groupant 25 classes.

Dans le même temps, fidèle à l’art de la musique, votre violon d’Ingres, vous commencez la pratique de l’orgue et vous vous engagez à l’aumônerie du lycée dont vous assurez la catéchèse d’un groupe de 6^{ème}, l’année de votre baccalauréat.

Après le bac C passé en 1972 à Dijon, vous voilà en classe préparatoire aux grandes écoles. Vous passez le bac A1 en 1973. En 1974, vous intégrez l’école des Mines de Nancy pour trois années 1974, 1975 et 1976.

Au fil de vos différents stages, vous travaillez 3 mois dans une usine de charbon au pic et marteau piqueur et l’année suivante vous effectuez un stage de métallurgie au Creusot et enfin un stage de recherche au CEA de Saclay sans parler d’un voyage d’études en Iran, aux Emirats et au Qatar.

En 1979, votre vocation, en sommeil ou “retenue” depuis près de 5 ans, s’affirme et vous entrez au Noviciat Dominicain de Toulouse.

En 1982, vous êtes en D.E.U.G de Philosophie à Bordeaux et en 1985, vous êtes ordonné prêtre à Toulouse, vous terminez vos études à l’université concordataire de Strasbourg.

Après votre maîtrise, vous préparez votre thèse de théologie sur Galilée.

En 1987 à 1990, vous êtes envoyé en ministère à Marseille en tant qu'aumônier d'étudiants.

De 1992 à 1999, vous êtes aumônier des Grandes Ecoles à Toulouse et vous écrivez votre thèse de théologie. Mais en 1999, vous êtes envoyé à l'Île de la Réunion comme curé de la cathédrale pour les années 1999 à 2003 puis comme aumônier de l'Université de 2003 à 2008.

Vous soutenez votre thèse à Toulouse en juin 2000 sur "les rapports de la Science et de la Théologie dans la pensée de Jean-Paul II".

En juin 2008, vous intégrez le couvent des Dominicains de Montpellier en tant que directeur du Centre Lacordaire et en 2010, vous êtes élu prieur ; en même temps, vous avez la charge d'aumônier à l'hôpital de la Colombière et vous enseignez à l'Institut Diocésain de formation.

Quel parcours !

Mais, je dois, à notre Académie et à votre assemblée autre chose qu'un curriculum vitae aussi exceptionnel soit-il et même si votre modestie et votre humilité ont eu à en souffrir.

Ainsi que je l'ai dit au début de ma réponse, vous êtes un ingénieur, un homme de science, mais aussi un théologien.

Votre thèse de Doctorat le démontre : vous l'avez intitulée : "A l'écoute de la Science, le Pape Jean-Paul II". Cette thèse éditée aux éditions Aubin aurait pu tout aussi bien s'appeler "L'affaire Galilée" ou "un Pape entre science et théologie". Vous l'avez parfaitement introduite : "Tous les historiens de la pensée, tant en science qu'en culture reconnaissent qu'au XVIIe siècle s'est opéré un changement dans la Vie de l'Eglise, le statut de la recherche scientifique et le rôle de la théologie dans la société".

Vous ajoutez : "En cette fin du XXe siècle, l'Eglise et la Science sont dans une situation de dialogue constructif... notre étude sur les rapports entre science et théologie dans son enseignement a pour enjeu d'approfondir les raisons qui fondent ce dialogue".

Cette question est enracinée dans la grande nouveauté du discours tenu par Jean-Paul II en novembre 1979 devant l'Académie Pontificale des Sciences. Son initiative demandant un réexamen de l'affaire Galilée, par des historiens, des scientifiques et des théologiens, a créé sur le moment un effet de surprise considérable dans les milieux universitaires partout dans le monde et à Rome même, dans les Dicastères concernés.

Cette initiative devait se conclure 13 ans après en 1992, suite à de savantes études par une quasi réhabilitation de Galilée.

Tout est dit.

Mais tout naturellement, l'auteur de la thèse, votre thèse, a parlé des sources, à savoir les 28 discours de Jean-Paul II devant des assemblées savantes et tout d'abord devant l'Académie Pontificale des Sciences, devant les prix Nobel et encore au Centre Européen de recherche nucléaire de Genève.

Ce pape, ce géant de la Papauté, a véritablement édifié un pont entre la Théologie et la Science et il ressort de votre thèse, Monsieur, que vous mettez vos pas dans les pas de Jean-Paul II et que vous approuvez sans réserves et sans réticences la réhabilitation de Galilée.

Reprenant les 28 discours de Jean-Paul II, vous écrivez que votre choix se limite à ces textes parce qu'il s'agit de discours à des Scientifiques.

Le Premier de ces grands discours prononcé à l'Académie Pontificale des Sciences le 10 novembre 1979 au lendemain même de l'élection de Karol Wojtyła avait pour objet la commémoration solennelle d'Albert Einstein.

Il a donné à Jean-Paul II l'occasion d'exprimer pour la première fois de manière explicite sa pensée sur les rapports entre science de la nature et théologie catholique. Il s'agit a-t-il déclaré à cette occasion "de rendre à Albert Einstein l'hommage qui lui est dû pour la contribution éminente qu'il a apporté aux progrès de la Science, c'est à dire à la connaissance de la Vérité présente dans les mystères de l'Univers".

Plus tard, devant douze prix Nobel, le 22 décembre 1980, à Cologne, il enfonce le clou "La science technique orientée vers la transformation du monde trouve sa justification dans le service qu'elle rend à l'homme et à l'humanité".

Et le 25 février 1981, à Hiroshima, il fait à nouveau l'éloge de la Science et de la Technologie qui sont (je cite) : "un produit merveilleux de la créativité humaine, ce Don de Dieu, puisqu'elles nous ont fourni de merveilleuses possibilités et nous sommes tous heureux d'en tirer profit". Le 9 mai 1983 à San Remo, lors d'un colloque organisé pour le 150^{ème} anniversaire de la naissance d'Albert Nobel, il déclare : "il est certain que science et foi représentent deux ordres de connaissance différents, autonomes dans leur processus mais convergents finalement sur la découverte de la réalité intégrale qui a son origine en Dieu".

Revenant sur l'affaire Galilée à l'Académie Pontificale des Sciences, il déclarait "Galilée ne fait pas de distinction entre ce qu'est l'approche scientifique des phénomènes naturels et la réflexion sur la nature d'ordre philosophique" ajoutant "C'est un devoir pour les théologiens de se tenir informés des acquisitions scientifiques pour examiner s'il y a lieu ou non d'agréer des révisions dans leur enseignement. Le jugement pastoral que demandait la théorie copernicienne était difficile à porter dans la mesure où l'égoïsme semblait faire partie de l'Écriture".

Grâce à ces discours du Pape qui sont autant de réflexions pour ne pas dire de méditations, Rémy Bergeret a pu dans cette thèse magistrale bâtir un pont solide, insubmersible, entre la Science et la Théologie qui ne sont plus ennemies ou adversaires mais complémentaires.

Il a fallu l'arrivée de Jean-Paul II pour mettre un terme à ce qu'on a pu appeler la bataille de Galilée ou de Copernic mais on doit à Rémy Bergeret d'avoir présenté simplement la fin de cette bataille.

Il écrit : "C'est bien l'anthropologie qui constitue l'axe central de la réflexion de Jean-Paul II.

La science contribue à approfondir l'homme dans son intimité comme dans sa situation au regard de l'univers".

La thèse de Rémy Bergeret ne laisse rien dans l'ombre. Elle étale au grand jour les difficultés de la rencontre entre la Science et la Théologie ou mieux de la Science et de la Foi.

Mais, malgré sa prudence, (j'allais dire de Jésuite, pardonnez-moi), on le sent, on le sait partisan de Galilée et à travers lui de Copernic (que les premiers Académiciens de Montpellier qui se réunissaient pour étudier le Ciel au haut de la tour de la Babotte auraient été heureux de son langage).

Son analyse minutieuse des discours de Jean-Paul II montre et démontre que les idées de ce Pape sont les siennes.

L'homme de science qu'il est, l'ingénieur de l'Ecole des Mines qu'il est resté, se veut, lui aussi un bâtisseur de Ponts.

Mais théologien il est, théologien il reste : dans un livre bleu sans prétention intitulé "Libres propos sur Dieu et l'homme", il livre en 47 chapitres dédiés aux étudiants des Grandes Ecoles dont il est l'aumônier ce qu'est Dieu avec un grand D.

Dieu aime-t-il la Science ?

Dieu aime-t-il le sport ?

Dieu a-t-il peur de la Science ?

Dieu peut-t-il avoir le sida ?

Dieu a-t-il le droit de vote ?

Croire en Dieu, à quoi ça sert ?

Dieu prend t-il des vacances ?

Je ne peux les énumérer tous au risque de vous lasser, mais dans chaque chapitre, chaque réflexion, chaque méditation, même s'il se garde bien de conclure lui-même, d'imposer sa conclusion, on lit entre les lignes et on le devine.

Il faut méditer pour le comprendre, pour le suivre, mais très vite on découvre le théologien avec son raisonnement impeccable et sa grande rigueur.

Ce théologien perce très vite sous la carapace d'un soldat de Duc de Bourgogne.

Mais ce théologien, à la fois homme de science et homme de foi, prolonge ensuite sa mission dans la prédication – domaine non réservé mais privilégié de l'Ordre des Frères Prêcheurs de St Dominique.

J'ai entendu personnellement son carême prêché à la cathédrale St Pierre de Montpellier sur "l'esclavage des tentations et la liberté du salut"... mais j'ai surtout beaucoup apprécié l'une de ses prédications de Carême à la cathédrale St Jean de Perpignan.

Elle portait sur la Charte du Bonheur. "Véritable programme de vie humaine".

Dans cette homélie, Monsieur, je vous ai découvert tout entier.

"Heureux ceux qui ont faim et soif de justice, ils seront rassasiés".

Cette béatitude est faite pour vous, vous auriez pu en être l'auteur.

C'est votre "musique intérieure" (qui n'est pas celle de Maurras, sourd de naissance) mais s'y ajoute l'autre musique tout aussi sacrée que la première, celle portée vers l'extérieur, vers les autres, celle que vous pratiquez avec bonheur depuis l'âge de 5 ans : le piano d'abord, l'orgue ensuite et enfin le chant, le chant choral appris ou perfectionné avec le Père Gouzes à l'abbaye de Sylvanès et même la direction du chœur.

Etes-vous pour autant un religieux confiné dans la méditation et dans sa musique tant intérieure qu'extérieure ? Ce serait contraire à la vérité car en vous questionnant et vous requestionnant, en vous poussant dans vos retranchements, j'ai appris votre goût pour la natation, pour la randonnée de montagne et même pour le sport ; vous avez beaucoup pratiqué le volley-ball et vous aimez le cinéma et même les lectures profanes, les policiers en particulier !

En ai-je trop dit ?

Conclusion

Arrivé au terme de ma réponse et avant de rendre la parole au Président, vous me permettez, j'en suis sûr d'unir dans une pensée commune celle qui occupait le VIII^e fauteuil de la Section des Lettres et celui qui vient de faire son éloge.

Vers ce fauteuil, Monsieur, vous vous dirigez lentement tandis que notre amie, Françoise Mourgue-Molines s'en éloigne lentement, très lentement comme il sied à celle qui a pour elle l'Eternité.

Son cercueil revêtu du drapeau de l'intelligence, du savoir et de la culture va franchir le Styx et voguer vers le Ciel qui est "pure lumière" disait Gabrièle d'Annunzio, en murmurant dans un souffle le vers devenu célèbre "Seigneur endormez-moi dans votre paix certaine entre les bras de l'Espérance et de l'Amour".

Avant ce moment, cet instant précis, elle était encore parmi nous.

Elle s'est effacée avec sa délicatesse et sa discrétion habituelles. Elle vous a, Monsieur, laissé la place libre sur le fauteuil qu'elle a occupé avec honneur pendant 23 ans.

Qu'elle repose en paix !

Le religieux que vous êtes et que vous êtes resté sous l'habit virtuel de l'Académicien ne peut que reprendre le dernier cri des avocats d'assises avant que ne fut abolie, en France, la peine de mort.

"La mort, la mort n'appartient qu'à Dieu".

Monsieur le Président, après ce moment d'émotion partagée, il vous appartient maintenant d'installer notre nouveau confrère au VIII^e fauteuil de la section des Lettres.

Je vous rends la parole.

Merci de m'avoir écouté.

Allocution de clôture du Président Michel VOISIN

Il m'est particulièrement agréable, Monsieur, de vous accueillir ce jour au sein de notre compagnie. Je sacrifie moi aussi aux convenances académiques mais dès la prochaine séance, nous reviendrons au qualificatif "frère", que vous préférez, comme Saint Dominique lui-même, à celui de "père".

Vous avez fait un bel éloge de Françoise Mourgue-Molines. Il n'y a rien à rajouter, sinon pour le médecin que je suis, à rappeler la mémoire de son père, le professeur Edouard Mourgue-Molines, éminent chirurgien de la faculté de médecine de Montpellier. Il occupa de 1964 à 1984 le cinquième fauteuil de la section Médecine de notre académie. Dans son éloge de réception, Jean-Gabriel Pous, son successeur, a dit de lui qu'il fut un homme de dévouement, de tolérance, de discernement lucide et courageux, toutes qualités que chacun de nous a pu apprécier chez notre regretté confrère.

Monsieur le bâtonnier a rappelé que c'est sur le VIII^e fauteuil de la section des Lettres que vous allez être reçu, il a rajouté que, eu égard à votre parcours universitaire, vous auriez pu tout aussi bien rejoindre nos confrères de la section des sciences. Puis-je suggérer que la médecine non plus ne vous est pas étrangère, puisque, outre votre engagement déjà évoqué dans la difficile fonction d'aumônier catholique à l'hôpital psychiatrique de la Colombière, vous alimentez brillamment, par votre double culture scientifique et théologique, les échanges du groupe de réflexion des médecins et professionnels de santé catholiques mis en place il y a une dizaine d'années et que notre archevêque nous fait l'honneur de présider.

Votre parrain a insisté sur le triple événement que représente votre réception ce jour. Je rajouterai une quatrième et heureuse conjonction. Cette semaine même débutent les cérémonies commémoratives du huit-centième centenaire de la fondation l'ordre des frères prêcheurs. Certes, la fondation effective des dominicains se situe à Toulouse : un acte notarié du 25 Avril 1215 en témoigne, suivi de la reconnaissance épiscopale la même année, puis de celle du pape Innocent III en 1216. Mais c'est bien à Montpellier, dans le palais épiscopal, à la fin de l'hiver 1206, que les bases en ont été posées, avec une rencontre décisive. Les cisterciens, mandatés par le pape Innocent III pour prêcher la foi contre les hérétiques albigeois, étaient réunis en concile dans la ville pour délibérer sur la méthode qui leur permettrait de remplir plus efficacement leur mission. Jourdain de Saxe raconte que Diègue, évêque d'Osma, rentrant de Rome, accompagné de Dominique. A Montpellier, il rencontra Arnaud, abbé de Cîteaux, Raoul et Pierre de Castelnau, moines de Fontfroide. Il leur conseilla de changer de méthode, et de fonder leur apostolat sur l'imitation des apôtres, en abandonnant leur riche équipage et en partant à pied, deux par deux, annoncer la parole de Dieu dans l'humilité, la pénitence, la mendicité. C'est ainsi que débuta la conquête des âmes des hérétiques non plus par les armes, mais par la *disputatio*. C'est donc cette rencontre de Montpellier qui inspira à Dominique les bases de sa future fondation. Mercredi, le frère Gilles Danroc nous fera retrouver dans le labyrinthe des rues de l'Ecusson les lieux qui furent les témoins de son passage. Heureuse coïncidence donc, que la réception académique du prier des dominicains de Montpellier au moment même de la commémoration de la naissance de son ordre, et, de plus, tout à côté du lieu où Dominique en eut l'intuition, rue Salle l'Evêque. La *disputatio* est toujours de mise chez les frères prêcheurs, il n'est qu'à

évoquer les nombreuses rencontres qui se vivent au centre Lacordaire, haut lieu culturel et spirituel de notre ville, vous en avez été le directeur plusieurs années durant, le bâtonnier Bedel de Buzareingues l'a rappelé.

Quel aspect de leur parcours respectif pourrait rapprocher Françoise Mourgue-Molines et le frère Rémy Bergeret? Certainement la vocation à **la transmission**. Transmission de la culture, transmission des valeurs, transmission de la foi. Et, aujourd'hui, cette transmission ne va plus de soi. Le jeune philosophe François-Xavier Bellamy fait remonter la rupture à Descartes, lorsqu'il écrivait : "*Sitôt que l'âge me permit de sortir de la sujétion de mes précepteurs, je quittai entièrement l'étude des lettres. Et me résolvant à ne chercher plus d'autre science que celle qui se pourrait trouver en moi-même ou même dans le grand livre du monde, j'employai le reste de ma jeunesse à voyager*". Aujourd'hui, dans notre société qui se réclame de la modernité, c'est le principe même d'un patrimoine culturel à transmettre qui est contesté, comme l'est la fonction de l'enseignant dans son rôle de passeur.

Dans l'histoire comme aujourd'hui, bibliothèque et monastère ont contribué à la transmission du savoir. **La bibliothèque** en a été le principal médiateur et, vous l'avez souligné, Françoise Mourgue-Molines n'a eu de cesse que l'accès en fut facilité. Aujourd'hui, la numérisation des archives est l'un des grands bénéfices d'internet. Mais, avez-vous rappelé, elle n'est pas toujours possible, d'autre part, vous avez bien insisté sur le rapport physique, manuel, au livre que l'on aime feuilleter. Mais qu'en sera-t-il des générations qui nous succéderont ? Déjà, nulle comparaison n'est possible entre le nombre important de visites du site de l'académie et la consultation confidentielle en bibliothèque des exemplaires du bulletin. **Les monastères** aussi ont joué un rôle majeur. Ainsi, Sylvain Gougenheim a-t-il étudié la contribution de Jacques de Venise, moine d'origine grecque, dont le travail de traduction au mont Saint Michel dans la première moitié du XII^e siècle fut un de ceux qui permit, au Moyen-Age, l'émergence la philosophie scolastique et l'élaboration de la synthèse thomiste appelée à réconcilier la raison et la foi. Monsieur, en bon dominicain, vous en êtes un lointain bénéficiaire.

Mais il est temps de conclure. Le bâtonnier Bedel de Buzareingues l'a souligné, avant vous, les académiciens membres du clergé catholique étaient des séculiers. Il me plait ce soir d'avoir une pensée pour le dernier d'entre eux, Monseigneur Guy Thomazeau, qui, après son départ de l'archevêché de Montpellier, s'est vu confier par le pape Benoît XVI la tâche d'administrateur apostolique du diocèse de Nice. Il a désormais rejoint Paris, son diocèse d'origine, pour se mettre au service de la paroisse de la Madeleine.

Monsieur, grâce à votre fidélité à nos séances académiques depuis votre élection, et à la pertinence de vos interventions, j'allais dire de nos *disputatio*, vous avez déjà acquis votre place parmi nous.

Nos confrères n'ont pas pu ne pas percevoir l'amitié qui nous lie de par notre cheminement commun ces dernières années, et mon attachement à votre communauté dominicaine, qui fait retentir au cœur de notre cité les accents de la liturgie chorale du peuple de Dieu, composée par le frère André Gouzes à Sylvanès. Elle est une magnifique synthèse des traditions liturgiques occidentale et byzantine. C'est donc pour moi une autre conjonction particulièrement agréable que d'être le président de l'académie en 2015, année de votre réception.

Mesdames, Messieurs, je vous invite à vous lever. Monsieur, après le bel éloge que vous avez fait de Madame Françoise Mourgue-Molines, après la brillante réponse qui vous a été donnée par le Bâtonnier Bedel de Buzareingues, et assisté par notre secrétaire perpétuel Philippe Viallefont, je vous invite à prendre séance sur le VII^e fauteuil de la section des Lettres de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier. Cher frère Rémy Bergeret, soyez le bienvenu dans notre compagnie.